

NOUVELLE COLLECTE 2020 DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF SECTEUR 4

ALLINEUC - CAUREL-CORLAY-GRACE UZEL-GUERLEDAN-LE HAUT CORLAY - LE QUILLIO - MERLEAC- PLUSSULIEN-
SAINT HERVE-SAINT MAYEUX-ST GILLES VIEUX MARCHE-SAINT MARTIN DES PRES-SAINT THELO-UZEL

Planning de mise en place de la Nouvelle Collecte 2020



L'enquête, la communication et la distribution des conteneurs pucés en porte à porte

Des agents Enquêteurs de l'Entreprise TRAIT D'UNION se rendront dans tous les foyers de **Juillet et Aout 2020**.

A chaque visite, ils devront présenter leur badge et le courrier d'accréditation signé du Président de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE.

Leurs missions :

- Communication sur la nouvelle collecte (Fréquence tous les 15 jours et collecte individuelle) qui sera mise en place à compter du **lundi 07 Septembre 2020**
- Remise des supports de communication : Guide de la nouvelle collecte, Guide du tri et calendrier de collecte 2020
- Remise en main propre d'un conteneur pucé « Ordures Ménagères » et d'un conteneur pucé « tri sélectif »
- Récupération des anciens conteneurs « Ordures Ménagères » mis à disposition.
- Information sur les modalités de collecte et la présentation des conteneurs la veille de la collecte sur le marquage



Pour les Professionnels (Entreprises, établissements, bailleurs sociaux, propriétaires de résidences locatives....) : L'agent enquêteur proposera une collecte personnalisée (choix du nombre et volume des conteneurs) et adaptée à la production de déchets (choix de la fréquence de collecte)



Horaires des agents enquêteurs
Mardi au vendredi : 11h-19h30
Samedi de 10h-17h



La Nouvelle Redevance Ordures Ménagères à compter de 2021

2020 : Pas de changement de tarifs car la mise en place se fait par secteur sur l'année 2020 (démarrage de la nouvelle collecte pour le dernier secteur : lundi 16 novembre 2020)

2021 : Nouvelle redevance calculée au volume du conteneur Ordures Ménagères remis

Le Mode de facturation de la nouvelle REOM

- **Particuliers** : Le montant de la Redevance Ordures Ménagères est fixé au volume du conteneur des ordures ménagères remis
- **Professionnels** : la redevance Ordures Ménagères est fixée au volume et au nombre de conteneurs et à la fréquence de la collecte des Ordures Ménagères choisis

La facturation

- **Pour les particuliers** : La facturation est adressée aux propriétaires et aux bailleurs de logements locatifs
- **Pour les Professionnels** : Aux entreprises et collectivités....

ANNEXE : Planning de mise en place 2020 de la nouvelle collecte sur le territoire de LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE

SECTEURS		DATE DE DEMARRAGE DE LA NOUVELLE COLLECTE
SECTEUR 1	GOMENE - ILLIFAUT - LAURENAN - MERDRIGNAC - SAINT VRAN	lundi 02 mars 2020
SECTEUR 2	GAUSSON - LA MOTTE - LE MENE (LE GOURAY-COLLINEE-ST JACUT-ST GILLES DU MENE-LANGOURLA-PLESSALA-ST GOUENO)- PLOUGUENAST-LANGAST	lundi 08 juin 2020
SECTEUR 3	HEMONSTOIR-LOUDEAC-SAINT CARADEC-SAINT MAUDAN-TREVE	lundi 06 juillet 2020
SECTEUR 4	ALLINEUC - CAUREL-CORLAY-GRACE UZEL-GUERLEDAN-LE HAUT CORLAY - LE QUILLIO - MERLEAC- PLUSSULIEN-SAINT HERVE-SAINT MAYEUX-ST GILLES VIEUX MARCHE-SAINT MARTIN DES PRES-SAINT THELO-UZEL	lundi 07 septembre 2020
SECTEUR 5	COETLOGON-LA CHEZE-LA PRENESSAYE-LE CAMBOUT-PLEMET-PLUMIEUX-SAINT BARNABE-SAINT ETIENNE DU GUE DE L ISLE	lundi 16 novembre 2020